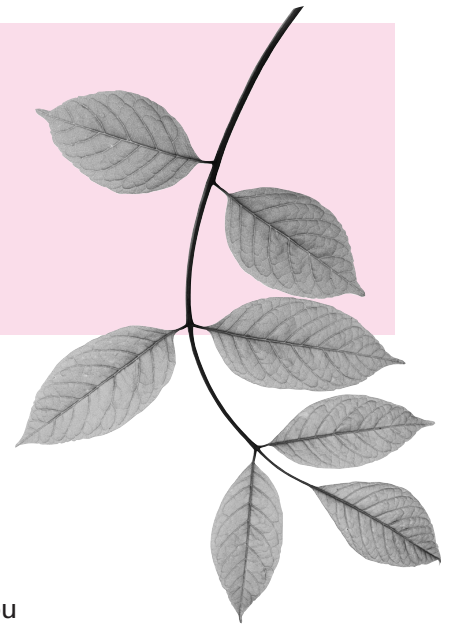


Violence envers les personnes âgées : profil des agresseurs



Qui sont les agresseurs?

- **Membres de la famille** – N'importe qui peut être un agresseur, mais la plupart du temps, l'agresseur est un individu que la personne âgée connaît, comme un fils, une fille, un conjoint, une conjointe, un petit-enfant ou un autre membre de la parenté.
- **Autres personnes** – Un agresseur peut également être un voisin, un ami, un fournisseur de soins de santé ou de services sociaux, un soignant rémunéré ou un bénévole.

Quels sont les traits caractéristiques des agresseurs?

- **Déséquilibre du pouvoir** – L'agresseur est habituellement une personne de confiance ou en position d'autorité.
- **Dépendance** – L'agresseur est souvent une personne qui dépend de la personne âgée en ce qui a trait à l'argent ou au logement.
- **Antécédents de violence** – L'agresseur a parfois des antécédents de comportements violents dans une relation, ou il a été lui-même victime de violence ou témoin de violence familiale dans son enfance.
- **Problèmes personnels ou émotionnels** – L'agresseur vit parfois lui-même des problèmes tels que consommation de drogue ou d'alcool, jeu, difficultés financières, troubles de santé mentale ou chômage chronique.
- **Faible estime de soi et isolement** – Souvent, l'agresseur a une très faible estime de soi et un soutien social limité.
- **Faux sentiment que certaines choses lui reviennent de droit** – Un agresseur estime parfois, à tort, que ses gestes sont justifiés. Il peut avoir le faux sentiment d'avoir droit aux biens d'une personne âgée en raison de l'aide ou des soins qu'il apporte à cette personne.
- **Stress** – L'agresseur vit parfois des situations de stress dans sa vie personnelle, comme des difficultés financières ou des problèmes dans ses relations avec d'autres personnes.
- **Manque de compétences** – L'agresseur peut être mal préparé pour assumer la responsabilité de donner des soins à une personne âgée, manquer de compétences ou ne pas être apte à assumer de telles responsabilités.

Obstacles à la dénonciation de la violence

Il y a diverses raisons qui poussent une personne âgée à ne pas dénoncer la violence dont elle est victime.

Peur

- des représailles (peur de l'escalade de la violence);
- d'être abandonnée ou mise dans un foyer de soins infirmiers;
- de ne pas être crue ou ne pas avoir de preuve de la violence;
- de perdre un soignant;
- d'être mise à l'écart par le reste de la famille ou se voir interdire l'accès aux autres membres de la famille, en particulier aux petits-enfants.

Croyance que

- la violence est en quelque sorte « méritée » ou justifiée;
- la violence est une « affaire de famille »;
- personne ne peut aider.

Autres raisons...

- Dépendance envers l'agresseur (sur le plan émotionnel, physique ou financier).
- Pression dans le but de maintenir la réputation de la famille ou de la collectivité.
- Obstacles liés à l'alphabétisme, à la langue ou à la culture rendant difficiles les communications en vue d'obtenir de l'aide ou limitant l'accès à l'information.
- Sans espoir de faire changer les choses, dépression.
- Honte et embarras.
- Protection de l'agresseur contre des conséquences possibles (telles que des accusations criminelles).
- Espoir que la situation changera.
- Acceptation de la violence en se disant qu'elle est normale.
- Amour pour l'agresseur.



Tout le monde mérite d'être traité avec respect et dignité

Vous n'êtes pas seul – vous pouvez obtenir de l'aide

Section des services aux aînés — Protection des adultes : tél. 456-3946; sans frais 1-800-661-0408, poste 3946